

RELIÉES À UN LOGICIEL DE GESTION DE PARCELLES, certaines applis fonctionnent comme des carnets de bord électroniques.



Gérer sa ferme en temps réel

Qu'elles se focalisent sur un aspect de la gestion de l'exploitation ou qu'elles considèrent la ferme dans son ensemble, les applis mobiles peuvent simplifier le travail de bureau.

Surveiller sa trésorerie, noter et mémoriser ses interventions techniques, s'assurer au passage de leur conformité avec la réglementation, voilà les principales aides que peuvent apporter les applis dans la gestion administrative.

1 SUIVRE EN DIRECT L'ÉTAT DE SES COMPTES

Si elles sont utilisées très largement par le grand public, les applis mobiles des banques participent à la bonne gestion de l'exploitation. Elles permettent en un coup d'œil de connaître l'état de ses comptes avec ou sans la saisie de ses identifiants, selon la banque. La gestion de son budget est en général matérialisée par un graphique. Les applis permettent d'effectuer différentes opérations bancaires sans aller au guichet. Sur certaines d'entre elles, on peut aussi consulter les indicateurs de la bourse, localiser une agence ainsi que les distributeurs de monnaie les plus proches.



Consultez : Ma Banque (Crédit Agricole), Crédit Mutuel ou encore l'application de votre banque



Consultez : Mes parcelles Touch (chambres d'agriculture), Atland Mobile, Géofolia (Isagri), Agrocom net (Claas) ou encore Zéro



Consultez : Cerfrance Connect, Le guide des employeurs, Le guide réductions d'impôt ou Cerfrance Aveyron.

2 STOCKER LES INTERVENTIONS SUR SES PARCELLES

Plusieurs éditeurs ont développé des applications mobiles dans la continuité de leurs logiciels de gestion parcellaire. Elles sont toutes accessibles gratuitement sous réserve d'avoir souscrit un abonnement au logiciel. Éditée par Smag en complément de l'outil de gestion parcellaire Atland, Atland Mobile permet par exemple de saisir les interventions effectuées sur les parcelles et de noter des observations. Cette application peut également signaler si certains points de réglementation sont respectés, notamment en ce qui concerne les mélanges de produits phytosanitaires. Certaines applis vont plus loin, évitant même la phase de saisie. C'est le cas de l'application Zéro associée à l'ERP (prologiciel de gestion intégrée) Ekylibre. « Grâce aux données GPS que renvoient les capteurs du smartphone, présents dans la cabine, l'application enregistre les passages de l'outil, explique David Joulin, cofondateur d'Ekylibre. Il n'y a donc pas besoin de saisie manuelle ni de connexion à internet. Lorsque le travail est terminé, les données sont enregistrées. »

Quand l'agriculteur capte internet, il envoie via l'appli les données vers le logiciel. S'il le faut, il peut les compléter par les équipements utilisés, la personne qui a réalisé les travaux, les heures effectuées... Autre point : lors d'un incident, comme une panne d'une machine ou la détection d'une maladie, l'agriculteur peut prendre en photo le dysfonctionnement. Le problème est alors géolocalisé. L'utilisateur décrit sommairement ses observations et peut, s'il le souhaite, alerter un conseiller ou un réparateur.

3 GÉRER SA COMPTABILITÉ SUR SON MOBILE

Peu d'applications mobiles consacrées à la comptabilité ont vu de jour. Toutefois, on peut remarquer quelques ébauches de la part du cabinet de gestion Cerfrance au niveau régional. Développée par Cerfrance Aveyron par exemple, l'application éponyme rassemble les actualités sociales, fiscales, juridiques et réglementaires du secteur agricole. Elle permet aussi de recevoir des alertes en cas d'échéances importantes, comme la date butoir des demandes d'ATR (avances de trésorerie remboursables). Autre appli développée par le même groupe : le guide des employeurs. Gratuite, elle permet de calculer le coût de l'embauche et donne les informations nécessaires lorsqu'on devient employeur. Une liste présente les documents administratifs à remettre ou à demander, par exemple. Davantage tournée vers le particulier, l'application Le guide des réductions d'impôt calcule l'ensemble de ses réductions d'impôts. Personnalisée, elle permet de saisir ses données selon des catégories : immobilier locatif, résidence principale, investissement, frais de la vie quotidienne et dons. Et pour finir, une application permet au client du cabinet de se connecter à l'extranet de son CER via son smartphone. **Lucie Debuire**